

par e-mail (syndiqués uniquement) ou par courrier :

au S4 (46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13) : agrégés et tous les détachés

au SNES académique : toutes les autres catégories.

PEGC : fiche téléchargeable sur le site national du SNES

A remplir avec précision

Avancement d'échelon 2012/2013

DISCIPLINE :

ACADEMIE :

Catégorie :

Situation 2012/2013 :

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales	Sexe	Date de naissance
	Non connu	

Prénoms :

Nom de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal :

Commune :

N° de téléphone :

Courriel : @

N° de téléphone mobile :

(En fournissant ce numéro, les syndiqués recevront par SMS leur résultat)

Établissement d'exercice :

Code :

VOTRE SITUATION DE CARRIÈRE

Les notes prises en compte sont celles de l'année 2011/2012

Note pédagogique : sur 60

Date de la dernière inspection :

Note administrative : (CPE et Co-Psy : sur 20 ; A.E : sur 100 ; autres catégories : sur 40)

Date de titularisation dans ce corps :

Ancienneté générale de service :

SELON VOTRE SITUATION, remplir la rubrique A ou B

A. Dans le corps actuel, vous êtes titulaire

- Échelon dans ce corps :
- Date d'entrée à cet échelon :
- Mode de promotion à cet échelon :
- Si cet échelon est acquis par reclassement, reliquat d'ancienneté dans l'échelon à la date du reclassement :

JOINDRE le dernier arrêté de promotion ou l'arrêté de reclassement

B. Dans le corps actuel, vous êtes stagiaire

- Ancien corps :
- Échelon dans l'ancien corps :
- Date d'accès à cet échelon :
- Mode de promotion à cet échelon :
- Date de titularisation dans l'ancien corps :

JOINDRE le dernier arrêté de promotion

AVANTAGE SPECIFIQUE D'ANCIENNETE

Pour connaître la liste des établissements y ouvrant droit, consultez le BO n° 10 du 08/03/2001. Si vous exercez, même partiellement, dans un de ces établissements, joignez à cette fiche le détail de vos affectations depuis l'année scolaire 1999/2000 (précisez-le ou les établissements d'exercice) et indiquez à chaque fois la quotité de service effectuée dans lesdits établissements.

Si congé ou disponibilité depuis la dernière promotion d'échelon

Type du congé :

Début du congé :

Date de la réintégration :

N° SNES (voir carte syndicale)

IMPORTANT : autorisation CNIL

Cotisation remise le

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 45, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Académie :

Nom(s) figurant sur la carte :

Date :

Signature :